



Décembre > Juin — 2025

## DOSSIER transition écologique

*Réduire les impacts environnementaux  
tout en promouvant une plus grande justice sociale*

INTERVIEW  
Jean-Paul Capitan  
et Pascal Bert

RÉDUIRE SES DÉCHETS  
 limiter le dérèglement  
 climatique

LE PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL  
Un plan d'actions

À la CoPLER des agents vous accueillent et vous accompagnent pour toutes VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN.

ACCOMPAGNEMENT  
100%  
GRATUIT



Impôts

Logement

Famille

Santé

Retraite

L'agent France services peut également vous aider à faire votre fiche de pré-demande pour les Cartes Nationales d'Identité et les passeports.



Pour plus d'infos  
vous pouvez consulter notre site :  
[www.copler.fr](http://www.copler.fr)

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Maison Bécaud  
CoPLER, 44 rue de la Tête Noire  
42470 Saint-Symphorien-de-Lay

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Mercredi de 9h à 12h30  
Vendredi de 9h à 16h30  
1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 12h30

**Prenez rendez-vous préalablement  
au 04 77 62 77 77**

# É D I T O



@Anne-Juliette Dadolle

Jean-Paul Capitan  
Président de la CoPLER

## Foi en l'avenir

Si je devais la résumer, je placerais l'année 2024 sous le signe de l'énergie, l'optimisme et la résilience car c'est le résultat des chantiers que nous avons lancés et qui ont mis en mouvement notre territoire.

L'énergie pour : le château de la Roche ! qui confirme son attractivité et son rôle de site emblématique au niveau départemental avec 20 000 visiteurs/an. Le projet de réaménagement des berges, avec entre autres la réfection des deux théâtres de verdure, viendra conforter l'offre d'ici à l'été 2025. Les nombreuses actions menées en collaboration avec les forces vives du territoire. À ce propos, nous avons été fiers d'accueillir en mai une étape du critérium du Dauphiné, et en juillet la 85<sup>ème</sup> semaine fédérale de Cyclotourisme, qui a permis de faire découvrir le Roannais et ses environs à près de 8 000 touristes français et étrangers.

L'optimisme pour : notre projet base nautique de la Loire à Cordelle. Près d'un an après les travaux de labellisation du site « centre de préparation aux Jeux Olympiques » nous sommes convaincus du potentiel de la base. Implantée sur un site remarquable, la base nautique de Cordelle possède tous les atouts pour voir sa fréquentation décoller ; d'ailleurs

cette année, c'est Cordelle qui a été choisi pour accueillir le « Loire paddle trophy », la grande fête sur l'eau où les professionnels de la discipline côtoient les débutants !

La résilience pour : la transition écologique. Le défi à venir reste climatique, environnemental et social. Je vous invite à parcourir scrupuleusement cette dernière parution du CoPLER Mag menée autour de la transition écologique où notre travail sera de répondre aux problématiques d'adaptation aux changements climatiques (exemple : renaturation des cours de crèches) de mettre en place une économie en circuits-courts (exemple « nos produits locaux CoPLER ») et de réduire les émissions de CO2. Les événements climatiques de cette fin d'année, sur notre département et ailleurs, montrent bien qu'il faut agir tous à notre niveau. Conforter les actions qui vont déjà dans le bon sens et développer celles qui vont nous permettre de construire l'avenir de notre territoire sans pénaliser les générations futures.

C'est sur cette touche positive que je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, faites découvrir notre territoire à vos familles et à vos amis en visite. Vous en êtes les meilleurs ambassadeurs !

MAGAZINE DE LA CoPLER  
44, rue de la Tête Noire  
42 470 Saint-Symphorien-de-Lay  
Téléphone : 04 77 62 77 62  
Fax : 04 77 62 77 63  
copler@copler.fr  
www.copler.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Paul Capitan  
Rédactrice en chef :  
Hélène Geindre  
Coordinatrice du Magazine :  
Marie-Jeanne Thomas

Conception graphique :  
Nadine Berger & M-Jeanne Thomas  
Photographies : CoPLER  
Sauf mentions contraires  
Illustration de couverture :  
Saint-Symphorien-de-Lay  
Rédaction : interne

Rédaction interview :  
Blandine Renaud  
Impression : Imprimerie CHIRAT  
Imprimé Papier certifié PEFC  
Encres végétales,  
label Imprim'vert  
Tirage 8 000 exemplaires  
Distribution : La Poste



Certifié papier 100% PEFC



Environnement



Aménagement



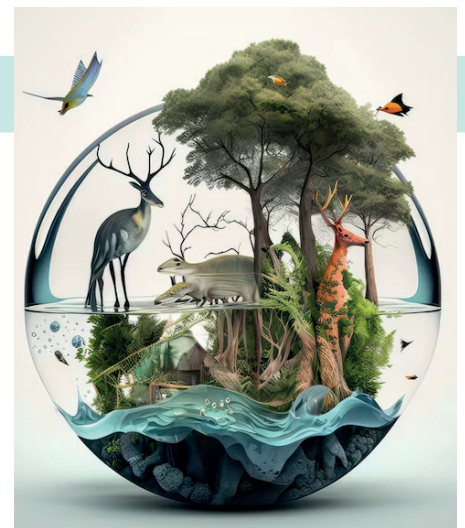
Vie locale



Attractivité



À ne pas manquer



Pascal BERT, conseiller délégué (à gauche) et Jean-Paul CAPITAN, président de la CoPLER (à droite)

## Interview Jean-Paul Capitan et Pascal Bert

« À l'échelle de la CoPLER, c'est avoir conscience qu'on est un tout petit bout de ce grand monde, mais qui a pourtant son rôle à jouer »

### Jean-Paul Capitan, quel constat pouvez-vous faire à mi-mandat sur la transition écologique, qui se veut aussi sociale ?

Mon rôle, en tant que chef de file dans cette transition écologique, est de proposer une approche transversale pour appréhender dans sa globalité ce projet complexe. De son côté, Pascal Bert prend en charge une délégation qui n'existait pas au début du mandat : la transition énergétique. C'est l'un des maillons de cette transition qui est à la fois écologique et sociale. Cette correction de trajectoire est fortement influencée par les changements sociétaux qui arrivent : les questions de la raréfaction des ressources, du réchauffement climatique, du changement de la polarité des richesses et de la production économique. Cette question de transition est beaucoup plus large que l'écologie,

cela va toucher de nombreux sujets comme la gouvernance et la prise en compte des acteurs qui vivent sur le territoire. À l'échelle de la CoPLER, c'est avoir conscience qu'on est un tout petit bout de ce grand monde, mais qui a pourtant son rôle à jouer. C'est aussi l'apprentissage d'une sobriété que l'on a pas encore connue, que cela soit sur le foncier, les ressources ou les investissements au sein même des communes et de la CoPLER.

### Quels sont vos principaux axes de réflexion pour mettre en œuvre cette politique ?

Il y en a plusieurs : une nouvelle gouvernance incluant davantage les habitants, la bienveillance à l'égard de tous ceux qui peuvent être impliqués à nos cotés dans l'action publique et en particulier le tissu associatif. La préservation des ressources naturelles est un

axe important, avec la réduction des coûts énergétiques des bâtiments, sans oublier la protection des sites naturels et agricoles. D'autres pistes de réflexions portent sur l'attractivité du territoire, avec par exemple l'augmentation des espaces collectifs, la résorption des friches ou l'amélioration du parcours résidentiel pour limiter les nouvelles constructions.



La mobilité facilitée est une réflexion qui est déjà engagée, à l'instar de la consommation locale, avec de nouvelles pratiques de commerce et d'achat durable. La transition écologique est un défi qui nous concerne tous.



## Pascal Bert, dressez-nous l'état des lieux de la transition énergétique à la CoPLER ?

Depuis octobre 2023, un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) volontaire a été engagé, c'est un outil de planification qui permet d'aborder l'ensemble de ces problématiques. Un diagnostic de notre territoire a pu ainsi être établi : il apparaît que deux tiers des consommations d'énergie sont liées aux bâtiments publics et privés, alors que le reste provient des déplacements des habitants. Les objectifs à l'horizon 2050 décidés lors de l'élaboration du PCAET sont donc la réduction des consommations d'énergie, avec entre autres l'isolation des bâtiments, la production d'énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



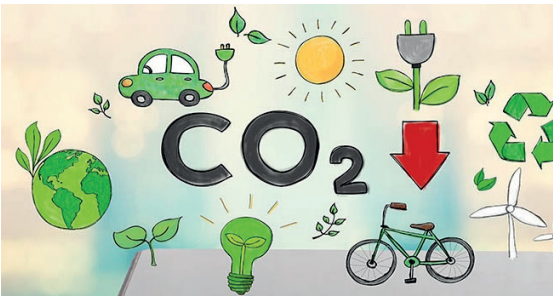
Pour le développement des énergies renouvelables, la CoPLER souhaite repérer les toitures et parkings solarisables, mutualiser les surfaces de production d'énergie photovoltaïque chez les particuliers et entreprises, avec par exemple une coopérative de production qui pourrait être accompagnée par le Département de la Loire.

Nous réfléchissons à promouvoir encore plus les déplacements doux, comme avec le projet de piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée du Tacot reliant Saint-Just-la-Pendue à Régnay, en passant par Neulise et Saint-Symphorien-de-Lay.

émissions de gaz à effet de serre se décline en plusieurs actions : l'approvisionnement en légumes bio et locaux, la gestion des biodéchets ainsi que la préservation de nos ressources naturelles que sont les puits de carbone, comme les forêts notamment.



Le développement de la récupération de l'eau de pluie sera nécessaire, tout comme les programmes de plantation de haies, qui sont par ailleurs déjà engagés sur notre territoire.



## Quelles actions vont être menées par la CoPLER pour favoriser cette transition ?

Tout d'abord un poste d'animateur va être créé pour mobiliser les habitants et accompagner les communes. Il faudra trouver des compromis, des solutions expérimentales et enfin mettre en place des modèles pédagogiques. Plusieurs pistes sont étudiées ou déjà en cours. Des dispositifs tels que Petites Villes de Demain, Villes Vivantes, BUNTI-BIMBY existent pour la rénovation des logements, des bâtiments publics, pour améliorer la qualité de vie dans les territoires ruraux et agir sur la réduction des consommations énergétiques.

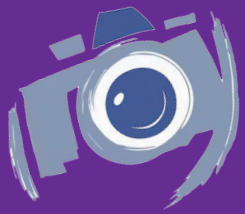


## Qu'est-il prévu pour l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité ?

La végétalisation des centres-bourgs permettra d'apporter plus de fraîcheur aux habitants, tandis que la maîtrise des

“ Il y a assez de tout dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité. ”

Citation Mahatma Gandhi - Philosophe indien



# Événements



©CoPLER

Inauguration de la Maison Bécaud -  
Février 2024



©CoPLER

Inauguration du sentier pédagogique à  
Cordelle - Mars 2024



©Daniel Garcia

Inauguration de la base nautique de la Loire  
à Cordelle - Février 2024



©CoPLER

Inauguration de la navette Roanne / Saint-  
Symphorien-de-Lay. Départ de Roanne 7h10, arrivée  
Saint-Symphorien à 7h45. Retours à 16 h 15 de Saint-  
Symphorien pour arriver à 16 h 50 à Roanne.



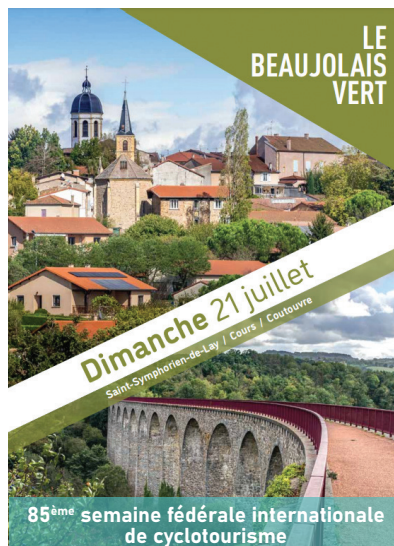
©Loire Paddle Trophy

Départ de la Base nautique de la Loire à  
Cordelle - 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024



©CoPLER

76<sup>ème</sup> édition du critérium du Dauphiné  
dont la 4<sup>ème</sup> étape fut à Neulise



LE  
BEAUJOLAIS  
VERT

Dimanche 21 juillet  
Saint-Symphorien-de-Lay / Cours / Coutourve

85<sup>ème</sup> semaine fédérale internationale  
de cyclotourisme



©Albert Blond

Ouverture de saison culturelle CoPLER  
à l'occasion du festival les Cabotins  
Neulisiens

2024



©CoPLER

Ouverture de saison des Quartiers d'été au château de la Roche - Juillet 2024



©CoPLER

Exposition de céramiques à l'occasion des journées nationales de la céramique - le château de la Roche - Septembre 2024



©Aurélien Guy

1<sup>er</sup> Festival House Music de la Loire le 21 septembre 2024, AFTERSUN FESTIVAL au château de la Roche



©Dacom - Aftersun 2024 au château de la Roche - Septembre 2024



©Cerize a du réflex

Journées du patrimoine au château de la Roche - visites théâtralisées - Septembre 2024



©CoPLER

Journées du Patrimoine - Portes ouvertes Maison Bécaud et Tête Noire Septembre 2024



©CoPLER

Inauguration des travaux de la crèche à l'Hôpital-sur-Rhins - Novembre 2024



## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE avant l'heure sur notre territoire

Inscrite dans les statuts de la CoPLER dès sa création en 1993, la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement » a toujours été exercée majoritairement en régie, c'est-à-dire par les agents de l'intercommunalité plutôt que déléguée à des structures ou entreprises privées.

Afin de concilier intérêts écologiques et économiques, la CoPLER a fait le choix de s'appuyer sur l'insertion professionnelle pour la mise en œuvre de ses premières actions, telles que :

- > la remise en état des décharges municipales,
- > la réalisation de son réseau de sentiers de randonnée en 1995,
- > ou encore la mise à disposition de ses équipes environnement pour l'entretien des rivières en 1999.

Cette démarche de développement durable, qui anticipait les objectifs de l'agenda 21 (initié en 2006), a été ensuite transposée à :

- > la collecte des déchets,
- > et l'accueil en déchèterie.

La volonté politique de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés a permis la reconnaissance de la CoPLER comme structure d'activité d'utilité sociale pour aboutir en 2007 à la labellisation « Atelier Chantier d'Insertion » (ACI).



©COPLER

Premières actions menées dans le cadre de l'insertion par le service environnement

L'ACI sur lequel s'appuie toujours le pôle environnement engage la CoPLER à faire bénéficier au personnel en insertion un accompagnement socio-professionnel personnalisé afin qu'une majorité de personnes accèdent à un emploi pérenne. L'insertion implique de travailler avec de nombreux partenaires tels que la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, de l'Emploi et des Solidarités, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi le Département de la Loire, France Travail, CAP Emploi, Espace 2M, Collectif ACI Loire, l'association Agir pour l'Emploi en Roannais, Réseau Chantier École... Mais aussi de tisser du lien avec les entreprises de notre bassin d'emploi.

Sur ces dix dernières années, l'ACI a accompagné plus de 300 personnes qui, sensibilisées aux problématiques environnementales, ont pu se faire le relais des actions portées par la CoPLER.



©COPLER

Ramassage des emballages dans le cadre de l'insertion par le service déchets

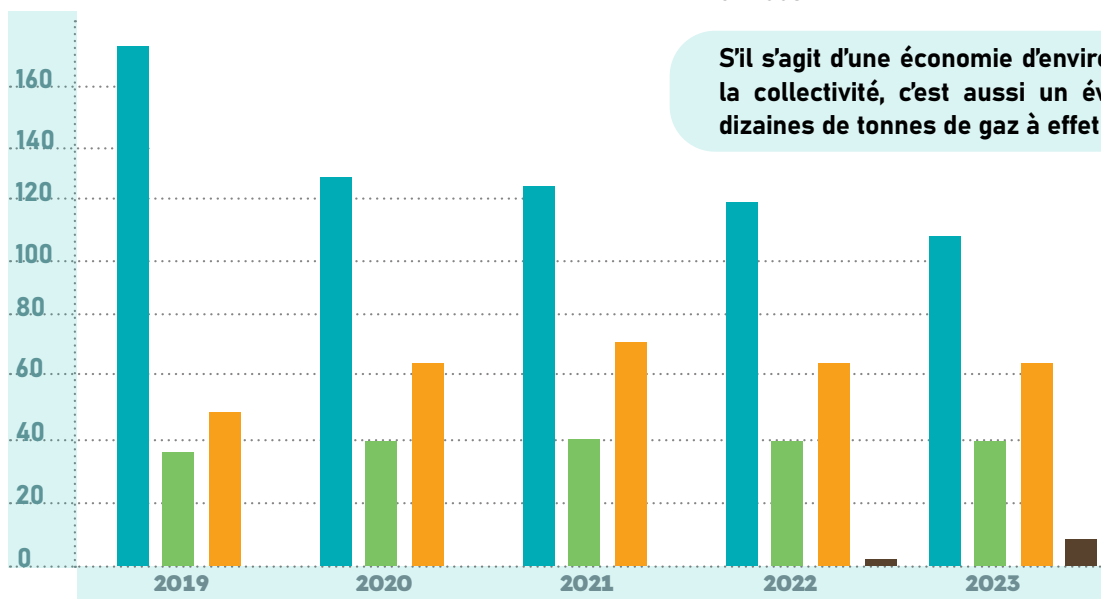
Enfin, il est important de souligner que grâce à leur travail, les habitants du territoire ont pu bénéficier d'un service public de qualité à un coût modéré.



## RÉDUIRE SES DÉCHETS pour limiter le dérèglement climatique

Après l'extension des consignes de tri en 2020, c'est la mise en place du tri à la source des biodéchets qui a permis de continuer à diminuer la production de déchets sur notre territoire.

Grâce à tous les habitants qui compostent (à domicile ou sur un site collectif), ainsi qu'à ceux qui utilisent les points d'apports volontaires de biodéchets, 221 tonnes d'ordures ménagères ont été évitées ces deux dernières années.



S'il s'agit d'une économie d'environ 100 000 euros pour la collectivité, c'est aussi un évitement de plusieurs dizaines de tonnes de gaz à effet de serre.



Pour mieux comprendre le lien entre les performances de tri et le coût de ce service, voici un comparatif avec les moyennes observées dans les collectivités rurales en 2023 / an / habitant :

	CoPLER	Moyenne nationale secteur rural	Moyenne régionale secteur rural
Coût moyen du service	86,5 €	106,3 €	121 €
Ordures ménagères	104 kg	199 kg	207 kg
Emballages et papiers	60 kg	52 kg	40 kg
Verres	38 kg	42 kg	40 kg

Même si le geste de tri est bien ancré sur notre territoire, d'autres facteurs influencent également le coût du service : celui de l'énergie et du carburant, le coût de traitement des déchets, la Taxe Globale sur les Activités Polluantes et le prix de revente des matériaux issus du recyclage, très fluctuant.

Au-delà des enjeux financiers, l'impact de nos déchets sur l'environnement reste très important, notamment en raison de l'éloignement de certains sites de traitement.

C'est pourquoi, il est important de rester mobilisé, de continuer à réemployer et recycler plutôt que de jeter.

En 2025 le tri sélectif sera généralisé sur l'espace public, conformément à la nouvelle réglementation, alors pensez à trier partout, chaque geste compte !





TRANSITION ÉCOLOGIQUE la CoPLER agit

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, clé d'un avenir durable et solidaire

La transition écologique et sociale vise à réduire les impacts environnementaux tout en promouvant une plus grande justice sociale.

Elle repose sur l'idée que la transversalité doit être au cœur de nos politiques publiques locales. Face à la complexité des enjeux, c'est la seule réponse possible pour répondre aux défis écologiques, tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution,

tout en prenant en compte les inégalités sociales, la pauvreté et l'exclusion.

En somme, la transition écologique et sociale cherche à concilier les impératifs environnementaux avec une amélioration du bien-être et de la qualité de vie pour tous, en veillant à ne laisser personne de côté.

Lors d'un séminaire, les élus et les cadres de la CoPLER se sont réunis afin de répondre à la question : « Comment faire de la transition écologique le fil conducteur des politiques publiques menées ? »

Il en ressort un ensemble d'objectifs centré sur :

- la protection des ressources,
- la santé,
- le bien-être,
- la cohésion sociale,
- et l'emploi.



### UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Participation des habitants, des communes, des associations, des entreprises ?

Vers une commune nouvelle ?

Vers un conseil économique et social ?

Vers des instances de jeunes et de sages ?

Vers la votation ?

Renfort du tissu social et associatif ?



### LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET L'ADAPTATION DU TERRITOIRE

Réduction des dépenses énergétiques des bâtiments publics / privés

Augmentation de la production énergétique locale et renouvelable

Protection des sites naturels et agricoles



### UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Création de jardins partagés

Augmentation des espaces collectifs (jeux, loisirs)

Développement d'espaces de fraîcheurs en centre-bourg

Maintien à domicile

Logements adaptés dans les bourgs



### UNE MOBILITÉ FACILITÉE

Proximité des emplois et des lieux de vie

Covoiturage

Moins de voitures, plus de vélos



### UNE CONSOMMATION LOCALE ET DES ACHATS DURABLES

Alimentation locale de proximité 50 %

Maintien des commerces de proximité

Commande publique durable





# Plan Climat Air Energie Territorial

## LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE LA COPLER (PCAET) : Se préparer et s'adapter aux changements climatiques

La transition énergétique désigne le processus de transformation du système de production et de consommation d'énergies actuels, notamment fossiles, vers un modèle d'efficacité énergétique et de recours

aux énergies renouvelables. Il s'agit de consommer moins d'énergie tout en maintenant un confort et une qualité de vie identiques ou améliorés.

En résumé, la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas grâce au changement de nos comportements, à l'amélioration de nos technologies et au déploiement des énergies renouvelables.



### Réductions des consommations énergétiques

- 1/ Rénovation énergétique des logements
- 2/ Rénovation énergétique des bâtiments publics
- 3/ Promotion et développement des déplacements vélos et piétons
- 4/ Création de cheminements cyclables
- 5/ Développement du covoiturage

### Production d'énergies renouvelables

- 6/ Repérage des toitures et parkings solarisables
- 7/ Mutualisation des surfaces solaires productives publiques/privées
- 8/ Création d'un service de conseils « énergies renouvelables » pour les particuliers

### Préservation et restauration de la biodiversité

- 9/ Amélioration de la connaissance sur la biodiversité locale
- 10/ Plantation de haies

### Séquestration du carbone

- 15/ Préservation des surfaces naturelles comme les puits de carbone

### Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre non-énergétiques

- 13/ Approvisionnement en légumes bio et locaux
- 14/ Gestion des bio-déchets

### Adaptation aux changements climatiques

- 11/ Récupération de l'eau pluviale
- 12/ Végétalisation des centres-bourgs



Verger d'amandiers - pump track - Saint-Cyr-de-Favières

## STRATÉGIE VÉGÉTALE, Nos actions à la CoPLER

**LES SERVICES RENDUS PAR LES ARBRES SONT INNOMBRABLES !** Planter des arbres et des arbustes sur son terrain est l'une des actions que chacun de nous peut mettre en œuvre pour s'engager dans la lutte contre le changement climatique.

### DES VERGERS COMMUNAUX

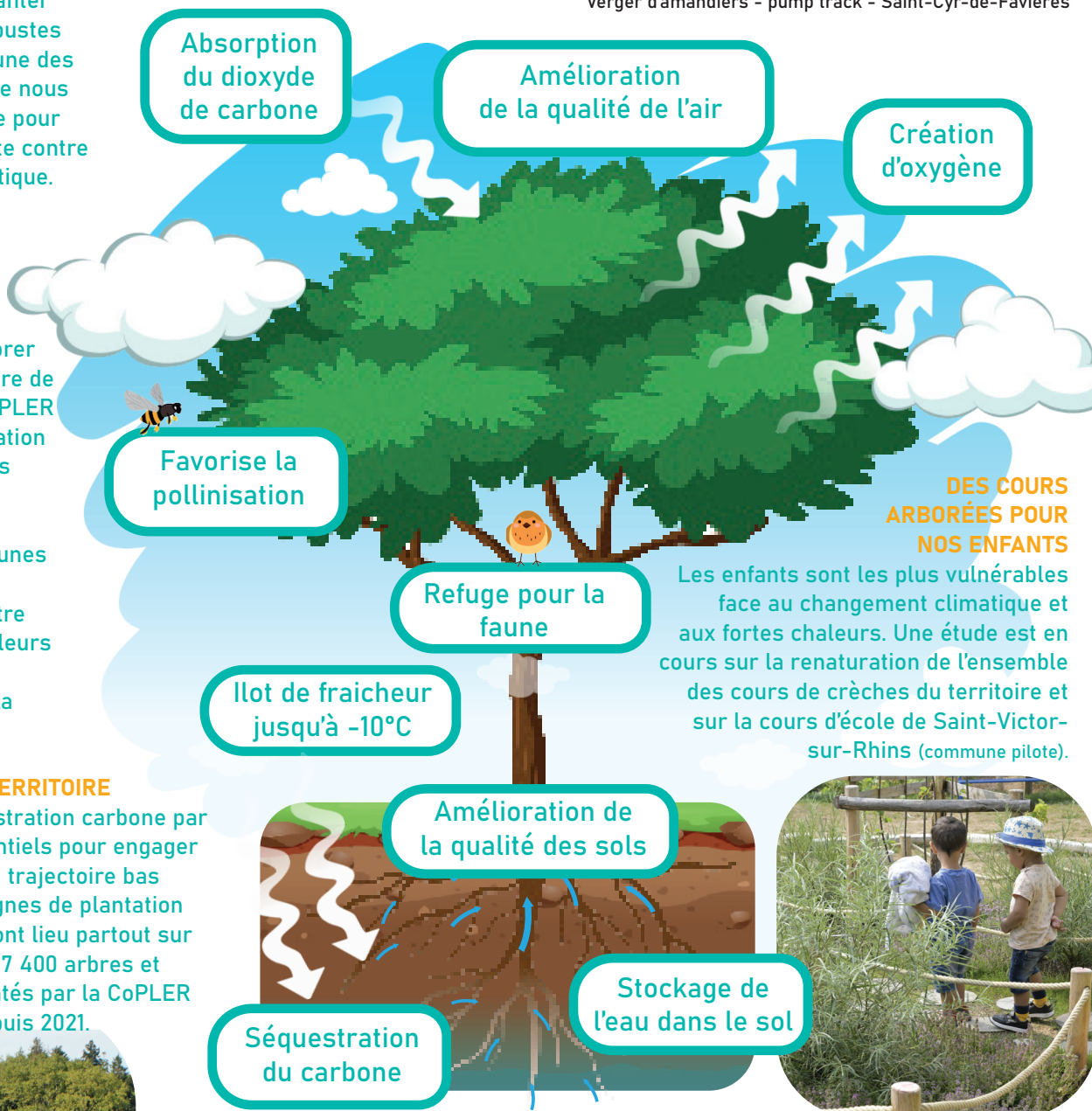
Pour lutter contre l'effondrement de la biodiversité et améliorer l'autonomie alimentaire de notre territoire, la CoPLER accompagne la plantation d'arbres fruitiers dans les communes grâce à des commandes groupées. Les communes qui le souhaitent peuvent également être accompagnées dans leurs projets de plantation par la paysagiste de la CoPLER.

### DES HAIES SUR LE TERRITOIRE

Les enjeux de séquestration carbone par les arbres sont essentiels pour engager le territoire dans une trajectoire bas carbone. Des campagnes de plantation de haies et d'arbres ont lieu partout sur le territoire. Plus de 7 400 arbres et arbustes ont été plantés par la CoPLER et les communes depuis 2021.



Plantations de haies - Saint-Symphorien-de-Lay



### DES COURS ARBORÉES POUR NOS ENFANTS

Les enfants sont les plus vulnérables face au changement climatique et aux fortes chaleurs. Une étude est en cours sur la renaturation de l'ensemble des cours de crèches du territoire et sur la cours d'école de Saint-Victor-sur-Rhins (commune pilote).



**AIDES AUX AGRICULTEURS** Les surfaces agricoles représentant 45% de la superficie du pays, les agriculteurs ont donc un rôle primordial à jouer pour engager le territoire dans la transition écologique. Ils peuvent aujourd'hui s'appuyer sur des dispositifs nationaux et régionaux efficaces pour financer la plantation et les accompagner dans la gestion de leurs haies. Dans le cadre de programme de sauvegarde d'habitat spécifique, les agriculteurs des communes de Saint-Just-la-Pendue, Croizet-sur-Gand, Neulise, Chirassimont et Fourneaux peuvent également bénéficier de la prise en charge pour la restauration des mares sur leurs exploitations pour favoriser la biodiversité tout en offrant des points d'abreuvement aux animaux d'élevages.

**Renseignements : [ajammes@copler.fr](mailto:ajammes@copler.fr) / 06 22 00 60 82**



## LOGEMENTS

### La CoPLER vous accompagne dans vos projets

Quel que soit votre projet en matière de logement, vous trouverez à la CoPLER un service gratuit de proximité pour vous conseiller et vous accompagner.

#### UN LOGEMENT VACANT ?

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez des conseils personnalisés pour vos projets d'habitat, appelez au : **06 76 72 90 66.**



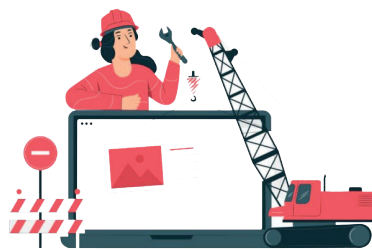
#### UNE CRÉATION DE LOGEMENT ET/OU UNE DIVISION DE PARCELLE ? (OPÉRATION BUNTI-BIMBY)

Vous avez besoin d'un conseil architectural pour imaginer et concrétiser vos projets ? Appelez Villes Vivantes au **08 05 38 69 66 :** (appels et conseils gratuits)



#### LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT ?

Vous souhaitez des conseils pour améliorer la performance énergétique de votre logement ou pour trouver les financements possibles ? Appelez Rénov'actions 42 au : **04 77 41 41 25**



#### UNE DEMANDE D'URBANISME ?

Vous souhaitez valider votre projet avant son dépôt à la mairie ? Prenez rendez-vous avec le service ADS en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme, les mercredis et jeudis matins au : **04 77 62 77 62**



#### BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE À PROPOS DE VOTRE LOGEMENT ?

Propriétaire ou locataire, vous avez une question juridique ? Prenez contact avec l'ADIL 42 au : **04 77 95 13 32**



#### DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN COURS ?

Vous avez besoin d'aide pour faire une demande d'aide financière comme Ma PrimeRénov' ou Ma PrimeAdapt' ? Prenez rendez-vous avec France Service au : **04 77 62 77 77**



#### BESOIN D'ACCÉDER À UN ORDINATEUR ?

Vous n'avez pas d'accès à un ordinateur ou l'informatique n'est pas votre tasse de thé ? Prenez rendez-vous avec le conseiller numérique au : **06 03 22 04 54**

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à consulter le site internet de la CoPLER : [www.copler.fr](http://www.copler.fr)



## QUAND RECHERCHER UN MODE DE GARDE devient un jeu d'enfant...

### 1<sup>ère</sup> bougie pour le guichet unique petite enfance de la CoPLER

Ce service de proximité gratuit, dédié aux jeunes parents offre un accès à l'information et à un accompagnement à la recherche de modes de garde. Chaque famille peut être guidée dans son projet avec des démarches simplifiées. Depuis octobre 2023, une centaine de familles a bénéficié de ce service qui recense l'ensemble des demandes et besoins pour toute l'offre du territoire : que ce soit pour un accueil individuel, chez une assistante maternelle

ou pour une garde à domicile, ou bien, pour de l'accueil collectif au sein de l'un des 6 établissements accueillant de jeunes enfants au sein de la CoPLER.

Toutes les pré-inscriptions en crèche ou micro-crèche sont ensuite présentées en commission qui traite chaque dossier pour que les places disponibles soient attribuées de manière neutre et équitable, dans l'intérêt des familles.

Nouveauté : pour encore plus de facilité à partir de novembre 2024, les demandes de pré-inscriptions

ou renseignements pourront être pris directement en ligne via un lien actif disponible sur le site de la CoPLER : [www.copler.fr](http://www.copler.fr)  
Toutes les familles seront contactées pour finaliser et affiner leur projet suite à la demande en ligne.

**CONTACT : Relais Petite Enfance**

105, rue des Écoles à Saint-Symphorien-de-Lay

[relaispetiteenfance@copler.fr](mailto:relaispetiteenfance@copler.fr)

04 77 62 56 98 / 06 13 17 47 25

## OUVERTURE DE 2 ACCUEILS DE LOISIRS Pour un accueil plus proche du domicile

Pour répondre à un besoin croissant des familles sur les communes de Pradines et Fourneaux, un accueil de loisirs enfants (3-11 ans) a ouvert le mercredi depuis la rentrée de septembre.

35 enfants sont concernés à Fourneaux et 16 à Pradines.

Ces ouvertures sont possibles grâce au concours des structures

gestionnaires (Familles Rurales et SPLR) et des communes, avec le financement de la CoPLER et de la CAF. Au programme : activités ludiques, créatives et sportives encadrées par des animateurs formés et motivés.

Les enfants et les parents sont ravis !



## DU NOUVEAU POUR LES 11-25 ANS !

Depuis avril 2024, les jeunes de la CoPLER ont une nouvelle interlocutrice pour les informer et les accompagner dans leurs envies et leurs projets : Clémence Dechavanne, est accompagnatrice des dynamiques jeunesse, elle va à la rencontre des jeunes sur leur commune, instaure un lien de confiance et les aide à réaliser des projets collectifs.

Elle accompagne aussi les adultes qui agissent dans l'environnement des jeunes pour créer du lien

avec l'ensemble des acteurs de la jeunesse.

Actuellement, 12 groupes ont pu se former grâce à ce poste et 150 jeunes sont concernés. Les projets sont variés : création de juniors associations, actions d'autofinancement, sortie ski...

**CONTACT :**

[clemencedechavanne](mailto:clemencedechavanne)

[cdechavanne@asaj.fr](mailto:cdechavanne@asaj.fr)

06 16 74 58 02





## ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE L'argentine à l'honneur !

Les élèves des ateliers collectifs ainsi que les choristes de l'École Intercommunale de Musique et de Danse (EiMD) vont se régaler à la découverte de la musique Argentine. Chanter dans une autre langue, travailler avec un compositeur, découvrir de nouveaux instruments et de nouveaux rythmes. C'est l'ambition du projet Criollando.

Trois musiciens professionnels, interviendront toute l'année pour accompagner les enfants vers la découverte de cette musique rythmée à travers ce projet interculturel.



École Intercommunale  
de Musique & de Danse

Notez dès à présent la date du **samedi 14 juin** et venez-vous laisser entrainer par la performance des élèves de l'École Intercommunale de Musique et de Danse. En deuxième partie, ne manquez pas le concert du groupe Criollando\*

\* Soirée entièrement gratuite -  
Tout public - Restauration sur  
place - Lieu à définir  
Plus d'infos : [www.copler.fr](http://www.copler.fr)

LA CIE CANTO CRIOLLO PRESENTE

# CRIOLLANDO

ACHALAY TIERRA MOJADA

CREATION 2024

CANTO CRIOLLO

## Brève

### Relais petite enfance itinérant

Ouverture d'un Temps d'Accueil Collectif à Saint-Just-la-Pendue.

Le jeudi matin, de 9h30 à 11h30, une semaine sur 2 dans les locaux de la garderie périscolaire, un espace de rencontre est proposé pour la sociabilisation des petits et des échanges sur la pratique professionnelle pour les assistantes maternelles.



## SPONSORING DE TERRITOIRE

### Quand l'engagement des acteurs économiques contribue à un projet de territoire

#### RETOUR SUR LE CRITÉRIUM DU DAUPHINE 2024 !

Être ville d'arrivée du Critérium du Dauphiné est un honneur et une fierté qui apporte un coup de projecteur médiatique pour la promotion notamment touristique du territoire et qui offre une vitrine à ciel ouvert des savoir-faire locaux.

Cet évènement a été rendu possible par un co-investissement de la commune de Neulise, de la CoPLER et du Département, avec le soutien financier et matériel précieux d'acteurs économiques locaux mobilisés et engagés pour leur territoire.

Le 5 juin 2024, les meilleurs cyclistes du monde se sont affrontés au sein des 22 équipes professionnelles présentes.

Les passionnés de courses cyclistes ont pu à nouveau encourager les cyclistes

lors de l'étape 5 du jeudi 6 juin, partie d'Amplepuis, en traversant 8 autres communes de la CoPLER pour arriver à Saint-Priest (69).

Le sponsoring de territoire, une démarche inédite sur le territoire de la CoPLER

La sollicitation du soutien financier des acteurs économiques du territoire pour co-financer ce projet a participé à hauteur de 10 000€ pour une meilleure visibilité de l'évènement.



#### ENTREPRISES SPONSORS CRITERIUM DU DAUPHINE 2024 :



## Brève

### Un nouveau classement « France Ruralité Revitalisation (FRR) » pour le territoire

Depuis juillet 2024, les 16 communes de la CoPLER bénéficient du nouveau classement « France Ruralité Revitalisation » qui vise à encourager la création d'entreprises et d'emplois

sur le territoire, dans la continuité du précédent dispositif « Zone de Revitalisation Rurale ».

Il permet aux entreprises de bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux, notamment :

- des exonérations d'impôt sur les sociétés pour les petites entreprises en création (activité locale avec moins de 11 salariés)

- des exonérations de cotisations patronales en cas d'embauche en CDI ou CDD de 12 mois pour toutes les entreprises de moins de 50 salariés.

+ d'infos : [economie@copler.fr](mailto:economie@copler.fr) ou [www.copler.fr](http://www.copler.fr)





## LA CULTURE pour créer des liens

### LES NUITS DE LA LECTURE : BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Du 23 au 26 janvier 2025, 9<sup>ème</sup> édition  
des Nuits de la lecture

Invité par le service culture de la CoPLER, un collectif de bénévoles crée des lectures-musicales pour les Nuits de la Lecture 2025. Ils sont 9 à se lancer dans l'aventure, recrutés au sein des bénévoles des bibliothèques et des Quartiers d'été. Certains se connaissent déjà d'autres se rencontrent pour la première fois. Portés par de belles qualités d'audace et de curiosité et une implication bénévole forte notamment dans la culture, ils ont accepté ce défi artistique avec pour objectif des représentations publiques dans les bibliothèques de la CoPLER pour les Nuits de la Lecture.

Créer une lecture musicale, c'est du courage et du travail. Un véritable parcours de création a été organisé par le service culture pour accompagner la démarche. De plus, chaque groupe de lecteurs sera accompagné d'un musicien professionnel du territoire.

### LE PARCOURS EXPLIQUÉ EN 4 ÉTAPES :

- **oct./nov.** : choix des textes
- **novembre** : stage « lecture à voix haute » avec la Cie Transports en commun
- **décembre/janvier** : répétitions avec les musiciens
- **janvier** : représentations publiques

### VENEZ ÉCOUTER NOS NUITS DE LA LECTURE ET APPLAUDIR LES ARTISTES !

- **Jeudi 23 janvier** à 19h à la bibliothèque de Régnv
- **Vendredi 24 janvier** à 19h à la médiathèque de Neulise
- **Samedi 25 janvier** à 19h à la bibliothèque de Machézal
- **Dimanche 26 janvier** à 17h à la bibliothèque de Fourneaux

Gratuit - réservation conseillée : [www.copler.fr](http://www.copler.fr)



### Du 7 au 13 avril 2025 - Tournée « Les petites Mythologies\* » chez les producteurs locaux

Un projet pensé par le service culture comme une recette à partager pour créer des liens. Programme détaillé à venir.

\*Les Petites Mythologies : 9 pièces courtes et nomades, 6 auteurs et autrices, 4 interprètes pour des adaptations contemporaines de mythes et légendes populaires : Narcisse et Echo, Pygmalion, Pyrame et Thisbé - [www.cie-tec.fr](http://www.cie-tec.fr)

### Mélanger dans un beau saladier :

- 2 ou 3 artistes cuits à cœur
- 1 producteur gourmand et accueillant
- 3 poignées de voisins curieux, fraîchement cueillis dans les jardins alentours
- battre l'appareil fermement avec une pincée de sel
- servir sans tarder, accompagné d'un repas à partager tiré du sac

C'est prêt... Régalez-vous !



Saison culturelle 2024/25

### A VOS AGENDAS

du 23 au 26 janvier  
Nuit de la lecture

Sam 18 janv. - 17h30  
Un petit Chaperon rouge  
LAY, salle communale

Sam 15 mars - 17h30  
Elle pas princesse,  
lui pas héros  
CROIZET-SUR-GAND,  
salle des fêtes

Sam 29 mars - 17h30  
La poétique de l'instable  
PRADINES, salle des fêtes

Du 7 au 13 avril  
Les Petites Mythologies  
Tournée intimiste chez les  
producteurs locaux

Retrouvez toutes les dates de  
la saison 2024/25 sur le site  
internet de la CoPLER  
[www.copler.fr](http://www.copler.fr)



Les Petites Mythologies  
© Julie Cherki



# LES BRÈVES

## INFOS

entre Loire & Rhône



Aménagement des berges du château de la Roche - Esquisse PARVIS BAS ET PETIT THÉÂTRE

### LANCEMENT DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES DU CHÂTEAU DE LA ROCHE

L'ambitieux projet de valorisation et de requalification des berges de la Loire aux abords du château de la Roche s'apprête à rentrer dans sa phase opérationnelle après plusieurs mois d'études.

Le chantier démarrera en janvier 2025 pour 18 mois et sera scindé en 3 phases pour permettre une continuité de l'activité touristique et culturelle du site. C'est à l'été 2026 que vous pourrez profiter du site « nouvelle génération » dont l'intégration paysagère et la renaturation seront les principaux marqueurs.

### EN 2024, LE CHATEAU CONFIRME SA POSITION D'ACTEUR MAJEUR DU TOURISME LIGERERIEN AVEC 28 600 VISITEURS !

Le château a accueilli 25 900 personnes, pour ses visites guidées théâtralisées, ses escapes games et ses animations, soit environ 2 000 personnes de plus que l'année précédente.

Les activités culturelles, comme les Quartiers d'été et le festival Aftersun ont aussi contribué à ce succès avec 2 700 personnes accueillies pour ces manifestations. Le château appuie donc, cette année encore son attractivité et son rôle de site emblématique du département.



### CLAP DE FIN POUR LE RÉSEAU CUIVRE !

Ce réseau cuivre nous a apporté depuis 50 ans, le téléphone fixe puis internet ADSL. Il est désormais supplanté par la fibre optique, plus stable, plus performante. C'est pourquoi, Orange l'opérateur historique propriétaire de ce réseau, a décidé sa fermeture progressive d'ici à 2030. Si vos équipements (box internet, téléphone, alarme, téléassistance...) sont reliés à une prise en forme de T inversé, vous êtes directement concernés et devrez passer à la fibre optique.

**Ne tardez pas trop !  
L'installation de la prise  
optique via le programme  
THD42 est gratuit jusqu'au :  
31 décembre 2025\*.**

\* sont exclues les constructions dont le permis est postérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2019

### LE TERRITOIRE ACCUEILLERA LA FÊTE DU LAIT 2025

Retenez la date. L'édition 2025 de la Fête du lait se tiendra les 13 et 14 septembre à Fourneaux grâce à la mobilisation du comité de développement agricole : deux jours de fête où les agriculteurs auront à cœur de montrer leur passion pour leur métier et d'accueillir un public toujours aussi nombreux. Cet évènement départemental d'envergure mobilise de nombreux agriculteurs et attire chaque année plusieurs milliers de personnes.





# VOS CLICHÉS

Les plus beaux partages de notre territoire sur facebook



@Culture Cople Solo de Clown dans le cadre de la saison culturelle CoPLER à Saint-Victor-sur-Rhins



@Département de la Loire 85<sup>ème</sup> semaine fédérale de cyclotourisme fin juillet 2024 de passage à la CoPLER



@ Polyculture Duo aérien acidulé dans la cadre de la saison culturelle CoPLER à Fourneaux



@Zoom42 Cordelle



@Roannais Tourisme Circuit des Oliviers à Saint-Victor-sur-Rhins



@lony Jouin Photo de la comète C/2023 A3 (Tsuchinshan-ATLAS) prise depuis la commune de Neulise



@J.sciandrone.photographie Château de la Roche - visite théâtralisée



@Bel Aujourd'hui Cordelle



L'essentiel du territoire à portée de main !

## CoPLER App



100% PRATIQUE

100% GRATUIT



- Déchèteries
- Agenda et actualités
- Offres d'emploi
- Commerces
- Artisans et professionnels
- Producteurs locaux
- Associations
- Notifications de ma commune...

2 800 habitants du territoire l'ont déjà téléchargée, alors pourquoi pas vous ?



# SAISON CULTURELLE 2024-2025



illustrations : Valérie Dumas